

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Conseil de la concurrence

مجلس المنافسة



REVUE DE PRESSE
RELATIVE A LA SIGNATURE D'UNE
CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT
ENTRE LE CONSEIL DE LA CONCURRENCE
ET L'UNIVERSITE DE TIZI-OUZOU

Alger, le 06 /02/2018



SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE LE CONSEIL DE LA CONCURRENCE ET L'UNIVERSITE DE TIZI-OUZOU

ALGER, 28 jan 2018 (APS)- Le Conseil de la concurrence et l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou (UMMTO) ont signé une convention cadre de partenariat pour le développement des échanges en matière de recherche et de formation dans le domaine du droit de la concurrence, a indiqué dimanche un communiqué de ce Conseil.

Selon la même source, les axes de cette coopération bilatérale portent notamment sur l'organisation conjointe de conférences sur des thématiques intéressant les deux parties et la réalisation d'étude par l'UMMTO au profit du Conseil de la concurrence, en fonction de ses besoins.

Ces axes comportent également l'association des spécialistes du Conseil de la concurrence au Jury de soutenances de travaux de recherche ayant un lien avec le droit de la concurrence, tandis que le conseil accueillera des enseignants et des étudiants de l'UMMTO, préparant des masters ou doctorats en droit de la concurrence.

Il s'agira de même de la concertation pour la détermination conjointe des sujets de mémoires de fin du cursus universitaire (master et doctorat), souligne la même source.

De même, poursuit-elle, l'invitation de professeurs de cette université aux conférences, séminaires et journée d'études organisées par le conseil de la concurrence sur des thèmes relevant de ses compétences. (APS)



توقيع اتفاقية بين مجلس المنافسة و جامعة مولود معمرى بتيزى وزو

أدرج يوم : الأحد, 28 / 01 / 2018

الجزائر- وقع كل من مجلس المنافسة و جامعة مولود معمرى (تيزى وزو) على اتفاقية اطار للشراكة تقضى بتطوير التبادلات بين المؤسساتين في ميدان البحث و التكوين في مجال قانون المنافسة حسبما علم يوم الاحد في بيان للمجلس.

و تتمثل محاور العمل في اطار اتفاقية التعاون المتبادل بين المؤسساتين في التنظيم المشترك لندوات تتناول مواضيع تهتم الطرفين و كذا انجاز دراسة من طرف جامعة مولود معمرى لفائدة مجلس المنافسة و هذا حسب متطلباتها في هذا المجال .

كما ترمي هذه اتفاقية الى اشراك مختصي مجلس المنافسة في لجنة التحكيم في الاطروحات الجامعية التي لها علاقة بقانون المنافسة في حين سيتكفل المجلس باستقبال اساتذة و طلبة جامعة مولود معمرى الذين يحضرون لنيل شهادات الماستر و الدكتوراه في تخصص قانون المنافسة.

و يتعلق الامر ايضا بالتشاور حول تحديد مواضيع مذكرات نهاية المسار الجامعي (ماستر و دكتوراه) بشكل مشترك حسب نفس المصدر.

و وفقا لذات الاتفاقية المشتركة سيتم دعوة اساتذة جامعة مولود معمرى للمشاركة في ندوات و ملتقيات و أيام دراسية التي ينظمها مجلس المنافسة لمناقشة مواضيع تدخل ضمن اختصاصاته.

LE CONSEIL DE LA CONCURRENCE S'OUVRE AUX UNIVERSITES

Le 05.02.18

Après l'université de Guelma, l'Ecole nationale supérieure de management de Koléa, le Conseil de la concurrence vient d'établir avec l'université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou un partenariat visant à développer des échanges mutuels en matière de recherches et de formations multiformes dans le domaine de la concurrence.

Le Conseil de la concurrence engage ainsi un processus d'ouverture vers les universités et les grandes écoles qui lui permettront de maîtriser du mieux possible le droit de la concurrence et la surveillance stratégique des actes de commerce dans un contexte d'économie de marché qui, comme on le sait, exige la transparence au niveau des transactions, exclut les ententes monopolistiques et privilégie la saine compétition entre acteurs économiques et commerciaux.

Les axes de coopération de l'accord-cadre conclu avec l'université de Tizi Ouzou portent principalement sur l'organisation conjointe de conférences autour de thèmes intéressant les deux parties, la réalisation d'études multiformes pour le compte du Conseil de la concurrence et la participation de spécialistes du Conseil aux jurys de soutenances de thèses ayant un lien avec le droit de la concurrence.

Il est également question que le Conseil de la concurrence accueille et prêle assistance aux enseignants et étudiants de cette université qui préparent des masters ou des doctorats en droit de la concurrence. De même qu'est fortement encouragée la concertation entre les deux partenaires pour proposer des sujets de mémoires de fin de cursus universitaires (masters, doctorats, etc.) en phase avec les préoccupations du Conseil et la participation des professeurs de l'université

concernée aux conférences, séminaires et autres journées d'études relevant de la compétence du Conseil de la concurrence.

Notons que cette convention de partenariat entre le Conseil de la concurrence et un pôle universitaire est la troisième du genre. Elle a été précédée par deux autres accords de coopérations signés respectivement avec l'université de Guelma et l'Ecole nationale supérieure de management de Koléa.

D'autres partenariats avec des universités, Instituts d'enseignement supérieur et grandes écoles seraient en préparation selon Mme Abbad, chargée de la communication auprès du Conseil de la concurrence, qui précise que «l'objectif central des partenariats avec ces pôles du savoir est de diffuser et d'ancrer chez les opérateurs économiques, comme chez les consommateurs, la culture de la concurrence dans l'économie de marché que l'Algérie s'emploie à construire».

N. G.

Conseil de la concurrence : Recherche et formation au programme

Le Conseil de la concurrence et l'Université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou viennent de signer une convention-cadre de partenariat en vue de développer des échanges bilatéraux en matière de recherche et de formation dans le droit de la concurrence.

PUBLIE LE : 31-01-2018

Le Conseil de la concurrence et l'Université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou viennent de signer une convention-cadre de partenariat en vue de développer des échanges bilatéraux en matière de recherche et de formation dans le droit de la concurrence. Dans un communiqué, dont une copie nous a été transmise, le président du Conseil, Amara Zitouni, souligne que les deux parties ont convenu de créer l'association des spécialistes du Conseil au jury de l'université préparant des masters ou doctorats en droit de la concurrence.

Il est également question de la concertation pour la «détermination conjointe» des sujets des mémoires de fin de cursus universitaire et l'invitation des professeurs de l'Université de Tizi-Ouzou aux événements organisés par le Conseil de la concurrence sur des thèmes relevant de ses compétences.

D'autre part, il y a lieu de rappeler que le Conseil a installé, le 25 janvier, sa nouvelle composante du collège en remplacement des membres dont le mandat a expiré. Sur neuf membres du Conseil, quatre ont été nouvellement installés alors que cinq autres ont été reconduits. Ainsi, Abdelmadjid Dennouni et Abdelmalek Benabbas (spécialistes en économie), Meriem Ammiche et Mohammed Tayeb Medjhahed (spécialistes en droit) ont été désignés comme nouveaux membres permanents dans cette institution de régulation par un décret présidentiel.

Dennouni, qui préside également la Confédération générale du patronat du BTP, a été nommé vice-président du Conseil. Réactivé en 2013, le Conseil de la

concurrence est une autorité administrative autonome qui agit au nom et pour le compte de l'Etat pour faire respecter les règles de la concurrence.

Ses deux principales missions portent sur la lutte contre les pratiques commerciales déloyales et anticoncurrentielles, ainsi que le contrôle des concentrations économiques.

Dans le cadre de ses activités, le Conseil de la concurrence a organisé, en décembre dernier, une journée d'étude à Alger ayant pour thème «le rôle de la concurrence dans la protection du pouvoir d'achat, la préservation et la création d'emploi».

Les études menées ont abouti sur le constat que le pays qui jouit d'une concurrence efficace et qui possède des institutions qui régulent le marché préserve le pouvoir d'achat de ses citoyens, permet la création de richesse et la préservation d'emplois.

«Contrairement aux idées reçues, la concurrence n'est pas une menace pour les emplois, même si elle en supprime, elle en crée ailleurs avec une meilleure plus-value pour l'économie nationale», affirmait M. Zitouni, rappelant la nécessité de booster la compétitivité des entreprises nationales à l'heure de la diversification économique.

Et d'ajouter : «La relance du Conseil en 2013 nous a incités à entreprendre des campagnes de sensibilisation sur les bienfaits de la concurrence pour l'ensemble des entreprises publiques ou privées». À noter que le Conseil de la concurrence réalise actuellement une étude sur le marché du médicament qui devrait être livrée prochainement.

Fouad Irnatene

LE CONSEIL DE LA CONCURRENCE S'OUVRE AUX UNIVERSITES



Dans le cadre de sa stratégie de partenariat avec les universités et grandes Écoles algériennes, le Conseil de la Concurrence et l'Université de Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou ont signé une convention cadre qui permettra de développer des échanges bilatéraux en matières de recherche et formation dans le domaine précis du droit de la concurrence.

Les axes de coopération portent principalement sur l'organisation conjointe de conférences autour de thèmes intéressant les deux parties, la réalisation d'études par l'Université de Mouloud Mammeri pour le compte du Conseil de la Concurrence, la participation de spécialistes du Conseil aux jurys de soutenances de thèses de recherche ayant un lien avec le droit de la concurrence.

Il est également prévu que le Conseil de la concurrence accueille et prête assistance aux enseignants et étudiants de cette université qui préparent des

masters ou des doctorats en droit de la concurrence. De même qu'est fortement encouragée la concertation entre les deux partenaires pour proposer des sujets de mémoires de fin de cursus universitaires (masters, doctorats etc.) et la participation des professeurs de l'université concernée aux conférences, séminaires et autres journées d'études relevant de la compétence du Conseil de la Concurrence.

Notons que cette convention de partenariat entre le Conseil de la Concurrence et un pôle universitaire est la troisième du genre. Elle a été précédée par deux autres accords de coopérations signés respectivement avec l'Université de Guelma et l'École Nationale Supérieure de Management de Koléa.

D'autres partenariats avec d'autres universités et instituts seraient en préparation selon, Mme Abbad, chargée de la Communication et de la Coopération auprès du Conseil de la Concurrence, qui précise que l'objectif central de ces partenariats avec ces pôles du savoir que constituent les universités et centres de recherche, est de diffuser chez les opérateurs économiques comme chez les consommateurs, la culture de la concurrence qui devrait aller de pair avec l'économie de marché mais qui, pour diverses raisons, fait encore défaut en Algérie.

Par **Nordine Grim** - 01 février 2018